

COMITÉS FRANÇAIS DE LA PHARMACOPÉE- COMITÉS FRANÇAIS DE LA PHARMACOPÉE

MIS À JOUR LE 30/01/2023

Comité français de la Pharmacopée - Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie

13 oct. 2022

Contenu de la séance

- 1. Début de la séance
 - Introduction
- 2. Point sur les déclarations publiques d'intérêts Information
- 3. Dossiers à examiner en séance
 - Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée française -Pour discussion
 - Morinda officinalis (racine)
 - Pentanema montanum (anciennement Inula montana) (feuille, fleur, partie aérienne)
 - Bremaria landia (feuille, écorce de tige)
 - Scrophularia (racine)
 - Programme de travail Adoption
 - Délibération membres CFP et ANSM
- 4. Dossiers à examiner en séance : Pharmacopée Européenne -Pour discussion
 - En présence de l'expert français, partie prenante, dans le groupe européen de Phytochimie (13A, 13B)
 - Monographies en enquête publique Pharmeuropa 34.3 (juillet 2022)
 - Grindelia
 - Rose (fleur)
 - Erysimum
 - Rhodiola (racine et rhizome)
 - Plantain lancéolé (feuille)
 - Délibération membres CFP et ANSM Pour avis
- 5. Pharmacopée Française : dossiers à examiner en séance Pour discussion
 - Retour des sous-groupes de travail sur les commentaires reçus après enquête publique des trois monographies
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officinales
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à une application cutanée pour préparations officinales
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à l'inhalation pour préparations officinales
 - Délibération membres CFP et ANSM Adoption

Consultez la composition du

- + Comité
- Consultez les séances précédentes

- Documents liés
- + Ordre du jour
- + Compte rendu